



GRAND CONSEIL

Postulat - 22_POS_47 - Marc Vuilleumier et consorts - Un avenir pour les internats avec école spécialisée?

Texte déposé :

Notre canton compte 5 internats avec école spécialisée pour des enfants en âge de scolarité obligatoire :

Le Home Chez Nous au Mont-sur-Lausanne, la Fondation Serix à Palézieux, l'Association le Châtelard à Lausanne, la Fondation Ecole Pestalozzi à Echichens, Pré-de-Vert à Rolle.

Ces institutions proposent environ 150 places à des enfants en grande difficulté ne pouvant suivre, malgré l'école inclusive, une scolarité classique et ne pouvant vivre au sein de leur propre famille. Ces enfants sont placés par divers services de l'Etat, la DGEP, le Tribunal des mineurs, le Service des curatelles et tutelles par exemple. Le but de ces institutions est, lorsque cela est possible, de réintégrer ces enfants dans l'école inclusive grâce à un suivi spécialisé et individualisé, ce but est atteint dans la majorité des situations.

Depuis quelques années, certaines de ces institutions déplorent un manque de soutien et de reconnaissance de la part de la DGEP, soutien et aide à la guidance pourtant inscrits dans un contrat de prestations qui lie les parties. Au contraire, certains déplorent une grande méfiance de la DGEP se traduisant par une « auditocratie » instillant insécurité et découragement auprès du personnel, des enfants et de leur famille. Ce manque de reconnaissance et ces audits ont entraîné de nombreux licenciements, des renvois d'enfants précarisés, des arrêts de prestations socio-éducatives, des difficultés à remplacer le personnel parti, des coûts financiers extra-budgétaires (des centaines de milliers de francs) auraient été alloués aux audits. Pourtant, ces institutions semblent jouer un rôle utile et efficace. Une d'entre elles, par exemple, a réussi à ré-scolariser 70% des enfants qu'elle suivait.

Par ailleurs, il est troublant de constater que, malgré la démographie et une fragilisation reconnue de d'avantage d'enfants 3 des institutions, depuis quelques années, n'accueillent plus qu'un tiers d'enfants par rapport à leur capacité. Où sont passés ces enfants qui occupaient ces places il y a encore quelques années. L'école inclusive a-t-elle réussi à tous les intégrer en son sein malgré une sous dotation des enseignants spécialisés et des aides à l'intégration ?

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat d'établir un rapport sur l'avenir et le rôle des internats avec école spécialisée en précisant leurs prestations dans le cadre de l'école inclusive. Une politique claire et transparente permettra à tous les acteurs de travailler en bonne intelligence dans l'intérêt des enfants en grande difficulté.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alberto Cherubini (SOC)
2. Blaise Vionnet (VL)
3. Céline Misiego (EP)
4. Cendrine Cachemaille (SOC)
5. Claire Attinger Doepper (SOC)
6. Claude Nicole Grin (VER)
7. Didier Lohri (VER)
8. Felix Stürner (VER)
9. Géraldine Dubuis (VER)
10. Isabelle Freymond (SOC)
11. Jean-Daniel Carrard (PLR)
12. Joëlle Minacci (EP)
13. Laurent Balsiger (SOC)
14. Muriel Thalmann (SOC)
15. Nathalie Jaccard (VER)
16. Oriane Sarrasin (SOC)
17. Patricia Spack Isenrich (SOC)
18. Sabine Glauser Krug (VER)
19. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
20. Sylvie Podio (VER)
21. Théophile Schenker (VER)
22. Valérie Zonca (VER)
23. Vincent Keller (EP)
24. Yves Paccaud (SOC)